

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/368 Paraphe : 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2017/119</i>	

Nombres de membres :
 En exercice : 124
 Présents : 81
 Votants : 86 (dont 5 pouvoirs)
 POUR : 86 (100 %)
 CONTRE : 0 (0 %)
 ABSTENTION : 0 (0 %)

Le vingt décembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET
Date de la convocation : 11/12/2017
 M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes BAUDART Martine, BEGNY Agnès, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MERCIER Agnès, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, SEMBENI Anne, VERNEL Martine et MM ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniël, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HUREAU Benoît, JUILLET Bruno, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LESOILLE Patrick, LORIN Dominique, MALVAUX André, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MENDES Michel, MOUTON Francis, NIZET Daniël, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, THIERY Pierre, VAIRY Lionel, VALET Bruno.

Représentés : Mmes PAYEN Françoise donne pouvoir de vote à M. ADAM Claude, THOMAS Andrée donne pouvoir de vote à M. DUGARD Yann et MM CARRE Joël donne pouvoir de vote à M. POTRON Francis, PIC Jean-Yves donne pouvoir de vote à M. CORNEILLE Jean-Pierre, RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. MAS Raoul.

OBJET : ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20/11/2017

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-1, L5211-11, L2121-8 et suivants ;

Vu l'article 28 du règlement intérieur du Conseil communautaire ;

Vu le compte-rendu de la séance du Conseil communautaire du 20/11/2017 transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant la remarque formulée par M. Frédéric MATHIAS,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- ADOPTE le compte rendu de la séance du 20/11/2017 avec la modification suivante en page 14 :

La phrase suivante « M. Frédéric MATHIAS indique que la Fédération Départementale d'Electricité des Ardennes porte ce même discours. » est remplacée par « M. Frédéric MATHIAS indique que la Fédération Départementale d'Energie des Ardennes porte ce même discours. »

Le Président,
 Francis SIGNORET

Par déléation,
 Le 1^{er} Vice-Président,
 Yann DUGARD

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
 et de sa publication ou notification le

28 DEC. 2017